

29.2389 D 40173

Pardevant nous misprouve de la Riviere  
bonne a defaut de noisive Sur les lieu est  
comparu genevieve daucoff <sup>une degenere beube</sup> qui de devant d'abliu  
son fils aude beube et ne pouvant pas se  
transporter a l'age gardien pour faire mettre  
sur le contract ce quelle veut luy donner, la  
promit et promet aude beube son  
pls de nourrir entretenir luy sa femme et  
ses enfans tout qu'ils demeureront avec elle  
a condition que le dit aude beube et la  
suleure epouse front valoir le bien de la ditte  
veuve leur mere, luy laissant cependant  
la liberte de vendre deux mois par ans dans  
les moites l'aison pour faire valoir la terre  
de lever a son profit les chevits de ses vaches et  
en vendre le profit egallement comme le veuve  
de la terre. De plus elle promet a son dit fils aude  
de luy donner une caval dedens ans, une vache  
et une torve hivernee, quatre merlon et deux  
chens gras grand et Astera, un habit d'angel  
de cadit Ras, une demidouzaine d'affiate de l'ain  
avec un plat et un bassin aussy de l'ain  
une demidouzaine de cullier et fourchette, une  
marmite, une cullive a pot, une poelle





Charles Lefebvre - Duchouquet, mis  
sonnaire à la Côte du Sud, Ste Anne,  
St Roch. Rivière duelle, <sup>1704</sup> mort 1779.